



## Communiqué de presse

# Accord de coopération entre dix banques euro-méditerranéennes : vingt projets concrets mis en œuvre

(Paris, le 30 janvier 2009) --- Concrétisant le protocole d'intention conclu le 7 juillet dernier à Paris, en marge du premier Sommet des chefs d'Etat et de gouvernement créant « l'Union pour la Méditerranée », dix établissements financiers <sup>(1)</sup>, prochainement rejoints par la Banque africaine de développement (BAD), ont signé, le 30 janvier à Paris, un protocole d'accord prévoyant la mise en œuvre de vingt projets concrets. Le comité stratégique, actuellement présidé par Bernard Comolet, président du directoire de la Caisse Nationale des Caisses d'Epargne, s'est en effet engagé à consolider les travaux réalisés par les établissements signataires depuis juillet dernier dans l'optique de faciliter l'épargne des migrants, d'abaisser le coût des transferts, de favoriser le financement des PME et des infrastructures. Au cours de l'année 2009, l'étude de la mise en place d'une structure permanente, qui pourrait s'inspirer du modèle d'association existant aujourd'hui dans le domaine aérien, sera également réalisée.

Les résultats des travaux menés depuis juillet dernier ont été approuvés par le comité stratégique. Représentant la coprésidence franco-égyptienne de l'Union pour la Méditerranée, Monsieur Henri Guaino, Conseiller Spécial du Président de la République française et Chef de la Mission interministérielle de l'Union pour la Méditerranée (UPM), et Son Excellence Nassel Kamel, Ambassadeur de la République arabe d'Égypte en France, ont assisté à la présentation à la presse de ces travaux. Ils ont salué l'initiative des établissements signataires qui participe à l'affirmation concrète de la réalité géographique, culturelle et économique de la Méditerranée.

Les vingt projets arrêtés par le comité stratégique portent principalement sur : les transferts financiers ; les produits bancaires, d'assurance et immobiliers ; le support et l'assistance des PME ; le financement de grands projets et d'infrastructures. Chacun des cinq groupes de travail qui ont été mis en place depuis cet été et qui ont proposé les projets était présidé par une banque : Attijariwafa bank (Maroc) pour les produits de crédit, d'immobilier, d'assurance, de services ; la BIAT (Tunisie) pour les comptes de dépôt et les produits d'épargne ; la CECA (Espagne) pour les transferts ; le Groupe Caisse d'Epargne (France) pour le financement d'infrastructures et de projets ; Intesa Sanpaolo (Italie) pour le support et l'assistance des entreprises. Le Groupe Caisse d'Epargne français, qui a joué un rôle pivot dans l'initiation de ce groupe bancaire, assurait également le management global des travaux.

- **Deux projets ont une nature transverse :**
  - envisager, dans la mesure du possible et si cela s'avère utile, la création d'une identification propre, via une structure juridique permanente et une dénomination de marque ;
  - envisager, dans la mesure du possible et si cela s'avère utile, la création d'un catalogue partagé des produits que chaque membre proposera aux migrants, mis en ligne sur un site Internet commun.
- **Les projets visant à favoriser les transferts financiers :**
  - mise en œuvre d'une plate-forme efficace, ouverte et flexible, d'envoi de fonds des migrants, fondée sur l'exemple de la plate-forme *Bravo* de la Confédération espagnole des caisses d'épargne (CECA) ;
  - travailler sur une base « compte à compte » entre les parties afin de réduire les tarifs des transferts entre elles ;
  - mise en œuvre de solutions de transfert de « carte bancaire à carte bancaire » sur différents corridors de la zone.
- **Les projets ayant trait aux produits bancaires, d'assurance et immobiliers :**
  - jumelage, dans la mesure du possible, d'un produit d'épargne au Nord avec un produit d'épargne au Sud, avec les mêmes avantages en monnaie locale convertible ;
  - définition de stratégies conjointes afin de gagner de nouveaux clients à travers la définition de processus ;

- possibilité de proposer des produits « cobrandés », dans un premier temps immobiliers, incluant un plan d'épargne *ad hoc* et des solutions de crédits transfrontaliers ;
- extension du système de fidélisation *S'Miles* – programme français multienseigne, parmi lesquelles la Caisse d'Epargne –, aux pays du Sud, et développement d'autres formules de fidélisation ;
- distribution d'un *pack* pour les étudiants originaires du Sud s'installant en Europe.

- **Les projets favorisant le financement des PME :**

- facilitation de la mise en relation de points d'entrée unique (*desks*), en prenant exemple sur le Centre de soutien à l'internationalisation d'Intesa Sanpaolo. Les *desks* auront pour missions : le soutien au développement international des PME, l'accompagnement des migrants qui souhaitent créer leur entreprise ou investir dans des microentreprises dans leur pays d'origine... ;
- utilisation de modèles de crédit spécialisé avec la garantie de divers acteurs (BEI, AFD, Confidi...) pour mieux financer les PME ;
- facilitation des échanges d'informations sur les opportunités d'affaires et création, à terme, d'une plate-forme commune ;
- signature d'un accord multilatéral pour faciliter le développement des PME clientes à travers : des ouvertures de comptes croisées et des possibilités de financement accrues ; l'utilisation de garanties ; le développement des flux internationaux des entreprises clientes des partenaires.

- **Les projets portant sur le financement d'infrastructures et de grands projets**

Un protocole spécifique a été signé <sup>(2)</sup> afin de favoriser de tels financements, tout en partageant les risques. Ce protocole prévoit :

- en amont, l'institutionnalisation d'un échange d'informations entre les partenaires, incluant la BEI et l'AFD ;
- lorsqu'un des partenaires est arrangeur sur un dossier, il consultera les autres signataires pour qu'ils participent au financement ;
- lorsqu'un des partenaires est conseiller financier d'une entité publique ou privée à la recherche d'un financement, il s'engage à en informer les autres parties et à leur proposer de rejoindre un syndicat de banques ;
- lorsqu'un des partenaires est investisseur direct ou indirect (*via* un fonds qu'il gère) d'un projet nécessitant d'importants financements, il s'engage à mettre tout en œuvre pour associer les autres signataires au projet ;
- les partenaires feront leurs meilleurs efforts pour développer les investissements ou coinvestissements dans des fonds d'investissement.

Les établissements signataires ont convenu d'un programme de travail pour 2009 avec la réalisation des vingt projets qu'ils ont arrêtés. Par ailleurs, sera lancée l'étude de la forme que pourrait éventuellement prendre cette alliance. D'ores et déjà, un comité stratégique rassemblant l'ensemble des présidents ou directeurs généraux est mis en place. Il est chargé d'impulser la dynamique de l'alliance, de valider l'ensemble des programmes et projets. Sa présidence, aujourd'hui confiée à Bernard Comolet, président du directoire de la CNCE, sera tournante, assumée par la banque du pays accueillant la réunion annuelle du comité. Un comité directeur est chargé de l'animation des équipes en charge des travaux et de leur suivi. A sa tête, un président est désigné par le comité stratégique, chaque année : Michel Gonnet, président du directoire d'Océor (Groupe Caisse d'Epargne), a ainsi été nommé pour la première année. Il est assisté d'un directeur opérationnel, également désigné par le comité stratégique : Erik Pointillart, directeur des projets internationaux à Océor, assure cette mission.

A l'origine composé de neuf signataires et deux observateurs, le groupe de banques s'est élargi, conformément au protocole initial de juillet. Fransabank SAL (Liban) a ainsi adhéré en octobre et la BAD a déclaré vouloir les rejoindre. Par ailleurs, la BEI et l'AFD, jusque-là observateurs, en deviennent membres à part entière.

Forts de l'appui apporté par Henri Guaino, les membres de l'alliance ont déclaré vouloir tout mettre en œuvre pour que leurs projets soient reconnus dans le cadre de l'Union pour la Méditerranée, comme l'ont été ceux de la dépollution de la Méditerranée, du développement des autoroutes de la mer, ou du plan solaire méditerranéen. En effet, cette alliance de banques, qui contribue à rendre l'UPM tangible auprès de larges populations de cette zone, entend apporter son concours au développement économique de la rive Sud de la Méditerranée.

(1) Al Amana (président : Ahmed Ghazali) ; Attijariwafa bank (président : Mohamed El Kettani) ; Bank of Alexandria (président : Mahmoud Abdel Latif) ; la CECA (directeur général : José Antonio Olavarrieta) ; le CIH (président : Khalid Alioua) ; Fransabank (président : Adnan Kassar) ; le Groupe Caisse d'Epargne (président : Bernard Comolet) ; Intesa Sanpaolo (président : Enrico Salza) ; la BEI (vice-président : Philippe de Fontaine Vive) ; l'AFD (directeur général : Jean-Michel Severino)

(2) Attijariwafa bank ; Banca Infrastrutture Innovazione e Sviluppo ; Bank of Alexandria ; Caisse Nationale des Caisses d'Epargne ; Confédération espagnole des caisses d'épargne ; Fransabank ; Financière Océor ; Intesa Sanpaolo, Natixis, AFD, prochainement rejoints par la BEI.

### **A propos d'Al Amana**

Al Amana est une institution marocaine de microfinance. Elle a été créée en 1997, et plus de 500 000 personnes arbitrairement exclues des systèmes de financement bénéficient aujourd'hui de ses prêts. Cette population se distribue à parité entre femmes et hommes, et entre ruraux et urbains. Leurs secteurs d'activité sont le commerce, les activités agro-pastorales, l'artisanat et les services, sans considérer les crédits à l'habitat. 70 % des prêts accordés par Al Amana se font dans le cadre de groupes de caution mutuelle, et les autres dans le cadre de relations individuelles. Le montant moyen des prêts accordés est de l'ordre de 811 euros, et celui du montant de l'encours moyen est de 495 euros, pour un portefeuille total de 245 millions d'euros. La qualité des remboursements est excellente, et Al Amana est sur la voie du développement de nouveaux services, qui incluront les transferts, les dépôts, les services bancaires électroniques et téléphoniques et l'intermédiation d'assurances.

### **A propos du groupe Attijariwafa bank**

Présent dans tous les métiers de la banque et de la finance, Attijariwafa bank est le premier groupe bancaire au Maroc, avec des parts de marché variant entre 25 et 45 % selon l'activité. En Afrique, le Groupe s'est hissé au rang de septième banque du continent par le total bilan. Avec une capitalisation boursière de près de cinq milliards d'euros, le Groupe Attijariwafa bank est présent dans 22 pays, avec un effectif de plus de 8 860 collaborateurs, et sert plus de trois millions de clients à travers un réseau de plus de 1 300 agences et points de vente.

### **A propos de la Confédération des caisses d'épargne espagnoles**

La Confédération espagnole des caisses d'épargne (CECA) est l'association nationale des 45 caisses d'épargne espagnoles. La CECA est en outre un établissement de crédit sans limitation spécifique qui fournit aux caisses d'épargne et à tous les autres acteurs du marché des produits et services très compétitifs dans les domaines technologique et financier. Dans le cadre de chacune de ses activités, la Confédération a pour principe fondamental et pour norme de comportement le respect le plus strict de la personnalité et de l'indépendance des caisses d'épargne adhérentes, en ce qui concerne aussi bien leur organisation que le régime de leurs opérations. Elle a pour but de renforcer la position des caisses d'épargne espagnoles en tant qu'entités essentielles et réputées du système financier espagnol et international. La CECA joue le rôle de forum de réflexion stratégique de toutes les caisses d'épargne et s'attache à diffuser, défendre et représenter leurs intérêts, tout en leur prêtant conseil et en leur fournissant des produits et services compétitifs.

### **A propos du Crédit Immobilier et Hôtelier (CIH)**

Banque marocaine historiquement spécialisée dans le financement de l'immobilier et l'hôtellerie (partenaire incontournable des pouvoirs publics en matière de financement du logement, banque des promoteurs immobiliers au Maroc), le CIH souhaite, avec ses actionnaires – la Caisse de Dépôt et de Gestion du Maroc et le Groupe Caisse d'Epargne (France) –, adopter un positionnement de banque généraliste de premier plan, dédiée à la clientèle des particuliers. Le CIH compte près de 136 agences, plus de 1 550 salariés et plus de 300 000 clients.

### **A propos de Fransabank**

Fransabank SAL se situe parmi les premières banques au Liban, tant en termes d'implantations qu'en parts de marché ou de résultats. Le groupe a commencé son développement international dans les années 1980 avec l'ouverture en France d'une filiale en 1985, Fransabank (France) SA. Fin octobre 2006, a été inaugurée la filiale en Algérie, Fransabank El Djazaïr SPA. Le groupe est aussi implanté notamment en Syrie, où sa banque a démarré ses activités en janvier 2009, mais également en Biélorussie et au Soudan. Les entités internationales de Fransabank devraient représenter environ 20 % du résultat net du groupe à l'horizon 2010.

### **A propos du Groupe Caisse d'Epargne**

Le Groupe Caisse d'Epargne se positionne dans le peloton de tête des banques de détail en France. Le Groupe a initié un développement international, notamment au Maghreb, via Océor, son pôle de banque commerciale pour l'international et l'outre-mer. Déjà présente au capital du CIH (Maroc), Océor a acquis en 2007 60 % du capital de la BTK, qui bénéficie d'un agrément universel en Tunisie et qui détient plusieurs filiales, notamment spécialisées dans les financements d'entreprises et d'infrastructures. La BTK, qui propose une offre commerciale couvrant les principaux besoins des entreprises, professionnels et particuliers, a un ambitieux plan de développement en termes de parts de marché, d'ouvertures d'agences et de recrutements d'ici à 2012.

### **A propos d'Intesa Sanpaolo et de sa filiale Bank of Alexandria**

Le Groupe Intesa Sanpaolo, un des plus importants groupes bancaires en Europe, est leader en Italie dans les activités financières auprès des clientèles de particuliers et d'entreprises. Le Groupe a développé ses activités en Europe centrale et de l'Est, où il se positionne parmi les premiers acteurs dans plusieurs pays, tout en renforçant sa présence dans de nouvelles zones comme le bassin méditerranéen, où il contrôle la Bank of Alexandria, sixième banque égyptienne. Les activités du Groupe sont organisées en filières métiers : banque commerciale (particuliers, professionnels, PME et associations) ; BFI ; filiales internationales (banques de détail et commerciales) ; Banca Infrastrutture Innovazione e Sviluppo (financement du secteur public) ; Eurizon Capital (une des premières sociétés de gestion d'actifs en Italie) ; Banca Fideuram (leader de la banque privée en Italie).

**Bank of Alexandria**, créée en 1957, a été privatisée en octobre 2006 par cession de 80 % du capital au groupe italien Intesa Sanpaolo, qui a rénové et modernisé son organisation. La banque a une stratégie prioritaire sur le marché des PME, s'appuyant sur les expertises de sa maison mère sur ce secteur, et sur le marché de la banque de détail. Ses activités portent aussi sur la banque de financement : Bank of Alexandria propose ses offres aux grandes entreprises égyptiennes et aux sociétés internationales présentes dans le pays. Elle est aussi active sur le microcrédit pour les petites structures qui peuvent être en marge du système bancaire. La banque compte 185 agences et 1,3 million de clients.

### **A propos de l'Agence Française de Développement (AFD)**

Etablissement public, l'Agence Française de Développement (AFD) agit, depuis plus de soixante ans, pour combattre la pauvreté et favoriser le développement des pays du Sud dans le cadre du dispositif français de coopération. Présente sur le terrain dans plus de 70 pays et dans l'outre-mer, l'AFD finance et accompagne des projets qui améliorent les conditions de vie des populations, soutiennent la croissance économique et protègent la planète. L'Afrique subsaharienne est une priorité pour l'Agence, qui y consacre plus de 70 % de ses subventions. En 2007, l'Agence et Proparco, sa filiale spécialisée dans le financement et la promotion du secteur privé, ont consacré 3,5 milliards d'euros au financement d'actions dans les pays du Sud et en faveur de l'outre-mer. Ils ont notamment concerné la scolarisation de 5,8 millions d'enfants et l'approvisionnement en eau potable de quatre millions de personnes. Les projets d'efficacité énergétique sur la même année permettront d'économiser 2,7 millions de tonnes de CO<sub>2</sub> par an.

### **A propos de la Banque européenne d'investissement et de son bras financier pour la Méditerranée la FEMIP**

La Banque européenne d'investissement, la banque de l'Union européenne, dispose d'un bras financier dédié à ses activités en Méditerranée, la **Facilité euro-méditerranéenne d'investissement et de partenariat (FEMIP)**. Celle-ci est chargée de promouvoir le développement de neuf pays, l'Algérie, l'Égypte, Gaza/Cisjordanie, Israël, la Jordanie, le Liban, le Maroc, la Syrie et la Tunisie. Ses deux priorités d'investissement sont le soutien au secteur privé, moteur d'une croissance durable, et la création d'un environnement propice à l'investissement, par des infrastructures performantes et des systèmes bancaires adaptés. La FEMIP s'est imposée comme le principal partenaire financier de la région méditerranéenne, avec 8,5 milliards d'euros investis depuis 2002. Elle encourage également le dialogue entre les deux rives de la Méditerranée, au niveau institutionnel, mais aussi avec les représentants du secteur privé et de la société civile. La FEMIP a publié en 2006 la première étude sur les transferts de fonds des migrants méditerranéens d'Europe vers leur pays d'origine : [www.bei.org](http://www.bei.org)

### **Contacts Presse**

---

#### **Al Amana**

Zakia Lalaoui – +212 037 2895 51

e-mail : [zakia@alamana.org.ma](mailto:zakia@alamana.org.ma)

#### **Attijariwafa bank**

Said Mabrouk – +33 212 69 88 73 82

e-mail : [s.mabrouk@attijariwafa.com](mailto:s.mabrouk@attijariwafa.com)

#### **Bank Of Alexandria**

Golsen Habashi – +20223992121

e-mail : [pub\\_relations@alexbank.com](mailto:pub_relations@alexbank.com)

#### **CECA**

José Manuel Lozano Agudo – +34 91 596 55 69

e-mail : [jlozanag@ceca.es](mailto:jlozanag@ceca.es)

#### **CIH**

Omar Benayach – +212 22 47 99 24

e-mail: [o.benayache@cih.co.ma](mailto:o.benayache@cih.co.ma) ; web : [www.cih.co.ma](http://www.cih.co.ma)

#### **Fransabank SAL**

Dania Dakkak – (+961) 1 35 0032

e-mail : [dania.dakkak@fransabank.com](mailto:dania.dakkak@fransabank.com) ; web : [www.fransabank.com](http://www.fransabank.com)

#### **Groupe Caisse d'Épargne / Financière Océor**

Christine Françoise – +33 1 58 40 46 57

Jean-Baptiste Froville – +33 1 58 40 40 77

Anne-Sophie Jourdain – +33 1 58 40 41 54

e-mail : [presse@cnce.caisse-epargne.fr](mailto:presse@cnce.caisse-epargne.fr) ; web : [www.groupe.caisse-epargne.com](http://www.groupe.caisse-epargne.com)

#### **Intesa Sanpaolo**

Simone Blasi – (+39) 02 87963851 – e-mail : [simone.blasi@intesanpaolo.com](mailto:simone.blasi@intesanpaolo.com)

Lilli Chiariglione – (+39) 011 5555922 – e-mail : [liliana.chiariglione@intesanpaolo.com](mailto:liliana.chiariglione@intesanpaolo.com)

#### **AFD**

Laure Weisgerber – +33 1 53 44 30 57

e-mail : [weisgerberl@afd.fr](mailto:weisgerberl@afd.fr) ; web : [www.afd.fr](http://www.afd.fr) ; [www.ideas4development.org](http://www.ideas4development.org)

#### **BEI**

Marianne Roda – +352 4379 83330

e-mail : [m.roda@bei.org](mailto:m.roda@bei.org) ; web : [www.bei.org](http://www.bei.org)